

**Programme des actions du
Plan Climat-Air-Energie Territorial
de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays
Boulognois**

Table des matières

THÈME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES	4
Ad1 : Développer l'agroforesterie.....	4
Ad2 : Préserver, (Re)Planter et entretenir les haies et vergers	6
Ad3 : Sensibiliser tous les publics sur les forêts, l'eau, les risques	9
Ad4 : Optimiser la gestion des eaux.....	11
Ad4.1 Élaborer un plan de zonage des eaux pluviales urbaines	11
Ad4.2 Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable	12
Ad4.3 Connaître, préserver et restaurer les milieux naturels.....	12
Ad4.4 Reconduire les MAEC sur le site NATURA 2000 de la vallée de la Nied Réunion	14
Ad5 : Gérer durablement et replanter les forêts	16
THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE.....	18
Ag1 : Organiser un séminaire à destination des agriculteurs	18
Ag2 : Développer des projets de diversification des cultures et des filières correspondantes	20
Ag3 : Créer des sites de transformation de viande et de lait.....	22
Ag4 : Développer l'agrivoltaïsme sur toiture	24
Ag5 : Développer la méthanisation	26
THÈME : SE NOURRIR LOCALEMENT ET DURABLEMENT	28
Al1 : Promouvoir et faciliter les circuits courts	28
Al1.1&1.2 Favoriser la vente directe et en itinérance	28

A1.3 Promouvoir les circuits courts et les produits locaux existants.....	29
A1.4 Étudier l'aménagement de marchés couverts	29
A1.5 Création d'une légumerie bio et solidaire en circuit court	30
A12 : Soutenir les produits bio et locaux via la cuisine communautaire.....	32
A13 : Lutter contre le gaspillage alimentaire	34
A13.1 Accompagner les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.....	34
A13.2 Sensibiliser tous les publics au gaspillage alimentaire.....	35
THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS.....	37
B1 : Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique.....	37
B1.1 et B1.2 Accompagner les foyers modestes	37
B1.3 et B1.4 Accompagner tous les particuliers.....	38
B1.5 Renouveler les chaudières au fioul	39
B2 : Accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique	41
B3 : Accompagner les entreprises dans la rénovation énergétique	43
B3.1 & 3.2 Structurer un réseau local d'artisans et de professionnels.....	43
B4 : Rénover les bâtiments publics	45
B5 : Réduire l'impact de l'éclairage public	47
THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES	49
M1 : Développer les mobilités douces	49
M1.1 Élaborer un schéma directeur cyclable.....	49
M1.2 Étude centre bourg et mobilités douces à Boulay-Moselle.....	51
M2 : Optimiser les transports en commun	53
M2.1 Élargir le service de transport à la demande « Solibus » à d'autres publics.....	53
M2.2 Valoriser les lignes de transports en commun régionaux.....	54
M3 : Développer le covoiturage.....	56
M3.1 Création d'aires de covoiturage.....	56
M3.2 Étudier la faisabilité puis mettre en place des lignes de covoiturage	57
M4 : Développer l'autopartage	59
M4.1 Mettre un ou plusieurs véhicules en libre-service.....	59
M4.2 Structurer l'autopartage des véhicules des particuliers	60
M5 : Développer l'électromobilité	62
M5.1 Installer des bornes de recharges électriques	62
M5.2 Aider à l'achat de véhicules électriques et hybrides aux TPE	63
M6 : Aménager une station GNV	65
M7 : Implanter un pôle médical	67
M8 : Créer des espaces de travail partagés	69
M9 : Optimiser la gestion des déchets.....	71
M9.1 Mettre en place la collecte de proximité des fibreux et des emballages légers	71

M9.2 Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les usagers pour se rendre dans les déchetteries	72
M9.3 Réduire le nombre de rotations des bennes de déchetterie.....	72
M9.4 Créer une recyclerie à Boulay	73
M9.5 Modifier la filière d'élimination des boues.....	73
THÈME : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT	75
U1 : Identifier, développer des jardins partagés et des espaces de nature en ville	75
U1.1 Identifier et préserver les endroits propices aux jardins partagés et à la nature en ville	75
U1.2 Accompagner des projets de jardins partagés	76
U2 : Limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols	78
U3 : Développer les énergies éolienne et solaire de manière raisonnée, et intégrées dans leur environnement.....	80
U3.1 Développer les projets de repowering éolien intégrés au paysage	80
U3.2 Encourager un développement concerté et citoyen des projets de production d'EnR	81
U4 : Réglementer et orienter les constructions et les projets	83
THÈME : BONNES PRATIQUES DES COLLECTIVITES	85
BP1 : Tendre vers l'exemplarité	85
BP1.1 Echanger sur les bonnes pratiques	85
BP1.2 Intégrer des clauses SPASER	86
BP1.3 Optimiser les ressources de la collectivité.....	86

THÈME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES

AD1 : DEVELOPPER L'AGROFORESTERIE

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>Le territoire est soumis à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Des crues saisonnières (Nied), ◆ Des épisodes pluvieux intenses engendrant des inondations ponctuelles d'habitations, ◆ Des retraits-gonflement des argiles, ◆ Des sécheresses à moyen terme, ◆ Un dépérissement des forêts (événements extrêmes, nuisibles comme le scolyte), ◆ Le développement de nuisibles comme la chenille processionnaire du chêne, ◆ Un déclin des oiseaux et des insectes : d'après l'Office Français de la Biodiversité « la population des oiseaux des milieux agricoles a chuté d'un tiers depuis 1989 ». <p>Face à ses impacts et ses menaces, il semble pertinent à tous égards de replanter intelligemment des arbres sur le territoire. Avec 69% de terres agricoles, l'agroforesterie est un levier important de replantation.</p>
	<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Aider les agriculteurs à tendre vers l'agroécologie et à s'adapter aux changements climatiques. En effet, l'agroforesterie permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Limiter le recours aux produits phytosanitaires ◆ Préserver les ressources naturelles ◆ Recréer une mosaïque paysagère ◆ Améliorer la biodiversité et renforcer les continuités écologiques ◆ Augmenter le stockage de carbone

<p>Descriptif</p>	<p>Il s'agira de réaliser un état des lieux auprès des agriculteurs et des partenaires et d'identifier les leviers d'actions (cf. Ag1).</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilotes : Chambre d'Agriculture, Agriculteurs</p> <p>Copilotes : CCHPB, Communes de la CCHPB, ONF, Conseil Départemental de la Moselle</p> <p>Contributeurs : Institut de recherche agronomique, Associations, FDSEA, SEV3N (en tant qu'animateur du site Natura 2000 Vallée de la Nied Réunie) - voir fiche Ad4.</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Modérés pour l'animation de l'action et importants pour les porteurs de projets</p>

Financement	Bon Diagnostic Carbone, Plan de relance (renouvellement d'équipement), Label Bas Carbone (compensation carbone), AAP, Conseil départemental : « aide à la plantation de haies et au développement de l'agroforesterie », MAEC sur le site Natura 2000 de la vallée de la Nied Réunion - une dizaine d'agriculteurs (financements UE)
Calendrier	Moyen terme (2023-2025) et à pérenniser
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car apporte des bénéfices variés (stockage de carbone, bois énergie, biodiversité, richesse des sols, fraîcheur et ombre pour le bétail, etc.)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ad1 : Nombre d'arbres plantés
 Ad1 : Nombre d'exploitations recourant à l'agroforesterie

Engagement financier	Moyens humains
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui (bois-énergie avec les rémanents de coupe)
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES

AD2 : PRESERVER, (RE)PLANTER ET ENTRETENIR LES HAIES ET VERGERS

Enjeux, contexte, objectifs	<p>La CCHPB souhaite accompagner les agriculteurs et les particuliers à préserver et développer les haies sur ou aux abords des champs ainsi que les vergers périphériques (en cohérence avec les schémas de Trame Verte et Bleue en vigueur).</p>
	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Sensibiliser à l'intérêt de préserver, d'entretenir et replanter des haies◆ Préserver et créer des espaces naturels pour la faune (zones de refuge, continuités écologiques...)◆ Enrichir les sols◆ Limiter le ruissellement et l'érosion◆ Améliorer le paysage◆ Protéger les cultures contre le vent◆ Accueillir des espèces auxiliaires de culture◆ Augmenter le stockage de carbone du territoire◆ Etc. <p>La CCHPB souhaite préserver et développer les haies, les boisements et alignements d'arbres.</p>

6

Descriptif	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Sensibiliser les agriculteurs : Dans le cadre du plan de relance « Plantons des haies » le Syndicat Mixte du SCoTAM organisera des journées de sensibilisation à destination des agriculteurs.◆ Préserver les éléments de paysage existants, notamment dans le cadre du PLUi en cours d'élaboration (haies, végétation rivulaire des cours d'eau, par exemple).◆ Recréer du linéaire. Quelques communes du territoire et citoyens ont d'ores et déjà expérimenté le replantage de haies (4 km de haies replantées). Le syndicat des Eaux Vives des 3 Nied, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents contribuent également à la replantation en zone agricole via leurs programmes de restauration et de renaturation des cours d'eau.◆ Accompagner les agriculteurs dans l'obtention de subventions : Conseil départemental pour l'achat de plants...
------------	--

	<p>Toutefois, quelques freins à lever ont été identifiés en atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Rentabilité des cultures plus faible car la typologie d'exploitation n'est pas forcément adaptée (polyculture céréalières, mécanisation). ◆ Problématique autour de l'entretien : Qui pour les élaguer ? <p>=> Nécessité de trouver des modèles de gestion partagée de ces espaces pour que l'entretien ne repose pas seulement sur les agriculteurs.</p>
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, Syndicat Mixte du SCoTAM, Département de la Moselle</p> <p>Copilotes : Communes de la CCHPB, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture</p> <p>Contributeurs : Associations, Fédération des chasseurs, SEV3N (en tant qu'animateur du site Natura 2000 Vallée de la Nied Réunion), Agence de l'eau Rhin-Meuse, CAUE 57, FDSEA 57</p>
Moyens humains nécessaires	Importants (un ou plusieurs ETP)
Financement	<p>Bon Diagnostic Carbone (seulement pour le diagnostic), Plan de relance (renouvellement d'équipement et le programme « Plantons des haies !), Label Bas Carbone (compensation carbone), DRAAF, Conseil Départemental de la Moselle : « Aide à la plantation de haies et au développement de l'agroforesterie », écorégimes de la PAC, contrats Natura 2000 (prise en charge tout ou partie du coût) possibles pour les communes ou propriétaires privés si les actions entrent dans le cadre du document d'objectifs, Agence de l'eau Rhin-Meuse</p>
Calendrier	Moyen terme (2024-2028)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car apporte des bénéfices variés (stockage de carbone, bois énergie, biodiversité, richesse des sols, fraîcheur, limitation du ruissellement, etc.)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ad2 : Linéaire de haies créés (en km)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui (bois-énergie avec les rémanents de coupe)
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THEME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES

AD3 : SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS SUR LES FORETS, L'EAU, LES RISQUES

Enjeux, contexte, objectifs	<p>Afin de préserver les ressources du territoire et de s'adapter aux risques inhérents au changement climatique, la CCHPB et ses communes souhaitent sensibiliser tous les publics sur ces sujets.</p> <p>En effet, la CCHPB souhaite organiser des visites pédagogiques autour de la valeur et la préservation des écosystèmes et des ressources, mais aussi sur les risques liés au dérèglement climatique (sécheresse, inondations, vagues de chaleur, mouvements de terrains, etc.)</p> <p><u>Objectifs</u></p> <p>Organiser, pour chaque établissement scolaire, au moins une visite, formation, ou conférence annuelle autour de la préservation de la nature et de la sensibilisation au changement climatique. Organiser des visites commentées des forêts à destination du grand public.</p>
-----------------------------	--

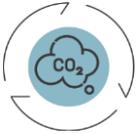
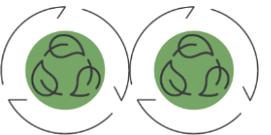
Descriptif	<p>Il s'agit de réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Des visites à destination des écoles, des élus ou du grand public avec les professionnels de terrain (agriculteurs, agents de l'ONF, agents des services de l'eau, etc.) <i>Sites potentiels : Téterchen, forêts, STEP, etc.</i>◆ Des panneaux pédagogiques◆ Des interventions dans les écoles. <p>Pour cela, la CCHPB s'appuiera sur les partenariats existants et en créant d'autres (ONF, Conservatoire d'Espaces naturels de Lorraine, SEV3N, le Département de la Moselle, etc.)</p> <p>Le SEV3N (en tant qu'animateur du site Natura 2000 Vallée de la Nied Réunie) intervient par exemple dans les écoles pour sensibiliser le public scolaire aux enjeux de biodiversité, de ressource en eau et au rôle de l'agriculture (les écoles peuvent directement faire appel au syndicat). Le SEV3N est également en contact permanent avec les agriculteurs, particulièrement présents dans la vallée (voir fiche Ad4.4 sur les MAEC). Il prévoit d'organiser des visites de terrain sur le site Natura 2000 à destination des communes, voire du grand public.</p> <p>Le CENL mène également des actions de sensibilisation : création d'un sentier de valorisation de la réserve naturelle régionale de Velving-Téterchen, événements culturels (théâtre) au cœur du site, visite de la Pelouse calcaire de Guinkirchen. Le conservatoire est également en contact permanent avec divers publics (élus, agriculteurs, chasseurs, etc.).</p> <p>Le Département de la Moselle propose pour les collèges des interventions en classe de sensibilisation à la biodiversité, par des associations environnementales.</p>
------------	--

Acteurs	Pilotes : CCHPB, Département de la Moselle, CENL, SEV3N Copilotes : Communes de la CCHPB, Agriculteurs, STEP, écoles, ONF, Associations, Agence de l'eau, Inspection de l'Education Nationale
Moyens humains nécessaires	Moyens (entre 10 et 20 jours/an)
Financement	CEE, Agence de l'eau, REP
Calendrier	Plusieurs évènements par an à pérenniser
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	L'impact de la sensibilisation est difficile à quantifier.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ad3 : Nombre de visites/balades/interventions et affluence
Nombre de panneaux pédagogique installés

10

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Non / Oui	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES

AD4 : OPTIMISER LA GESTION DES EAUX

Enjeux, contexte, objectifs	<p>Le territoire est soumis à des inondations saisonnières et des sécheresses de plus en plus fréquentes. Il apparaît de plus en plus important d'optimiser la gestion de la ressource en eau tant sur la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, la consommation d'eau, que sur l'efficacité des réseaux d'eau.</p>
	<p><u>Objectifs :</u> La CCHPB souhaite préserver les milieux naturels, optimiser la gestion des eaux pluviales, garantir l'accès à l'eau pour tous et améliorer le rendement des réseaux, limiter le risque d'inondation, etc.</p>

Ad4.1 Élaborer un plan de zonage des eaux pluviales urbaines

Descriptif	<p>Le zonage pluvial est un outil qui permet de prévoir la gestion des eaux pluviales et du ruissellement, et sera intégré au PLUi en cours d'élaboration. Il vise à mieux respecter le cycle de l'eau dans les projets d'aménagement, à améliorer la gestion des eaux pluviales et à limiter les déversements d'eaux usées lors des épisodes pluvieux.</p> <p>Cet outil participe à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et à la diminution du risque inondation en s'inscrivant dans une démarche de respect du cycle de l'eau.</p> <p>De nombreuses traductions peuvent trouver leur place dans le PLUi (gestion des eaux pluviales à la parcelle, réutilisation de l'eau, limitation de l'imperméabilisation, préservation d'espaces de pleine terre, conservation d'espaces verts en zone urbaine, etc.) - voir fiches U1, U2 et U4.</p> <p>Des travaux de déconnexion des eaux pluviales ont déjà été réalisés sur des parking ou dans les lotissements. Le zonage pluvial définira pour chaque secteur, les modalités techniques de gestion des eaux pluviales en fonction de la topographie, de la perméabilité du sol, de la surface disponible, des caractéristiques physico-chimiques du milieu naturel et des capacités du réseau aval.</p>
Acteurs	Pilote : CCHPB
Moyens humains nécessaires	Modérés (20 jours par an pour le suivi de l'étude)
Financement	Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 109 000 € CCHPB : 49 000 €

Calendrier	Démarrage en 2022 - fin prévue début 2024
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace , en particulier s'il est intégré au PLUi (en cours d'élaboration).

Ad4.2 Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les syndicats des eaux, les régies communales ont un souci permanent d'amélioration des rendements de leurs réseaux. ◆ La gestion au quotidien et les travaux progressif (programme d'investissement pluriannuels) sur les réseaux permettent d'augmenter progressivement les rendements (rendements actuels entre 64 et 74% selon les structures de gestion).
Acteurs	<p>Pilotes : Syndicats des eaux, communes (2 régies communales sur le territoire).</p> <p>Copilotes : Société des Eaux de l'Est, CCHPB</p>
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours par an)
Financement	Agence de l'eau
Calendrier	Action en continu
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace sur le long terme, les travaux d'amélioration des rendements étant particulièrement coûteux.

12

Ad4.3 Connaître, préserver et restaurer les milieux naturels

Descriptif	<p>La compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est exercée par le SEV3N (Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied) et le SIAGBA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents). Afin de limiter le risque d'inondation, protéger les zones d'expansion de crue, préserver les milieux naturels humides et aquatiques et la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau, recharger les nappes d'eau souterraine, etc. plusieurs actions sont prévues ou en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Étude globale du bassin versant de la Nied (état des lieux, diagnostic, propositions d'action) – en cours. Cette étude permettra de définir, prioriser et planifier des actions de restauration et de renaturation. ◆ Étude des zones humides du bassin versant de la Nied – en cours.
------------	---

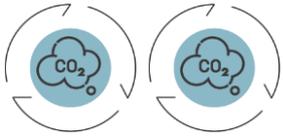
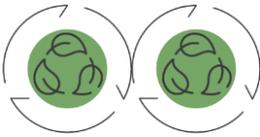
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Travaux de renaturation du Ruisseau d’Ottonville (à Téterchen, Velving, Ottonville et Eblange) – en cours ◆ Travaux de renaturation du Ruisseau du Pâtural (à Hinckange) – en cours ◆ Travaux de renaturation du Ruisseau de Loutremange (à Condé-Northen) – en cours ◆ Travaux de renaturation du Weissbach à Berviller-en-Moselle (lutte contre l’érosion et la déstabilisation des berges) - 2021/2022 ◆ Travaux de renaturation et restauration du lit du Banngaben à Falck (dont découverte du cours d’eau) - 2022/2023 ◆ Actions de sensibilisation, notamment par le SEV3N (structure animatrice Natura 2000) et le CENL : voir fiche Ad3 <p>Par ailleurs, le Conservatoire d’espaces naturels de Lorraine (CENL), gestionnaire de la Réserve naturelle régionale de Velving-Teterchen, travaille également sur l’amélioration des connaissances, la préservation et la restauration de milieux naturels. L’entretien de la RNR permet notamment de maintenir des milieux ouverts riches en biodiversité. Des plantations sont également réalisées, ainsi que des travaux de réouverture de milieux humides (tourbières). Le CENL mène également des actions de sensibilisation du public et des acteurs locaux (voir fiche Ad3).</p>
Acteurs	<p>Pilotes : SEV3N / SIAGBA / CENL</p> <p>Contributeurs : CCHPB (financement du SEV3N et du SIAGBA qui est membre des syndicats et participe donc à la définition des programmes de travail)</p>
Moyens humains nécessaires	Importants pour le SEV3N (plusieurs ETP), le SIAGBA et le CENL
Financement	SEV3N, SIAGBA, CENL, CCHPB, l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, Département de la Moselle
Calendrier	Actions en continu
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace

Ad4.4 Reconduire les MAEC sur le site NATURA 2000 de la vallée de la Nied Réunion

Descriptif	<p>Le SEV3N, en tant qu'animateur du site Natura 2000 Vallée de la Nied Réunion, anime notamment la mise en œuvre des MAEC (Mesures Agro-environnementales et Climatiques). Les mesures financées sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le retard de fauche, couplé à l'absence de fertilisation azotée pour certaines MAEC, ◆ Le maintien de la diversité floristique des prairies (interdiction de retournement de prairie et interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires, etc.)
Acteurs	<p>Pilotes : Union européenne (via la PAC) et agriculteurs + SEV3N pour l'animation</p> <p>Copilote : Chambre d'Agriculture</p> <p>Contributeur : CCHPB</p>
Moyens humains nécessaires	Importants
Financement	Financements européens via la PAC
Calendrier	Action en continu
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace car limite l'usage d'intrants très émissifs en N ₂ O et en CO ₂ à leur production

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Ad4.1 Approbation du plan de zonage pluvial
- Ad4.2 Rendements des réseaux d'eau potable
- Ad4.3 Linéaire de cours d'eau restaurés
- Ad4.4 Nombre d'hectares concernés par des MAEC (contrats sur 201 hectares en 2021)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN VIVIFIANT LES RESSOURCES NATURELLES

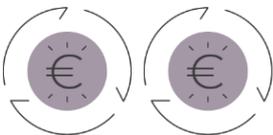
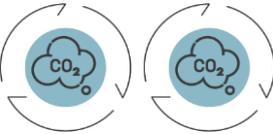
AD5 : GERER DURABLEMENT ET REPLANTER LES FORETS

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>Selon l'agent de l'ONF présent en atelier en 2021 : « concernant l'adaptation des essences des forêts, il y a aujourd'hui une bonne résilience des forêts mais elle n'est pas acquise sur le moyen et long terme. L'ONF travaille sur des expérimentations pour trouver des essences intéressantes. Il y a une bonne résilience chez le résineux (pin maritime, sapins méditerranéen), les chênes mais on ne connaît pas bien les feuillus. Les paysages vont changer. Il faut des financements pour la recherche et mise en place de nouvelles plantations ».</p> <p><u>Objectifs :</u> Les communes forestières et les propriétaires des forêts privées seront sensibilisés à développer et à opter pour une gestion maîtrisée de la forêt. La CCHPB pourra accompagner l'ONF, les communes forestières et les propriétaires des forêts privées dans leurs démarches.</p>
------------------------------------	---

<p>Descriptif</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunir les communes forestières, les propriétaires des forêts privées afin d'identifier les difficultés de gestion liée au changement climatique et les leviers d'actions. Les acteurs pourront s'appuyer sur le programme Régional Forêt Bois Grand Est 2018-2027. ◆ Identifier les espaces forestiers à replanter ou à créer (via le PLUi par exemple). ◆ Réaliser des plantations éparées via l'agroforesterie (cf. Ad1), les espaces verts ou les programmes comme « un enfant, un arbre ».
<p>Acteurs</p>	<p>Pilotes : ONF, Communes forestières de la CCHPB et CCHPB Copilotes : Propriétaires de forêts, CNPF, Coopératives (ex : Forêt Bois de l'Est) Contributeurs : Associations</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Importants (plus de 20 jours par an)</p>
<p>Financement</p>	<p>Label bas carbone, Plan de Relance</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Projets à mener et suivre tous les ans</p>

<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Très efficace car apporte des bénéfices variés (stockage de carbone, bois énergie, biodiversité, drainage, richesse des sols, fraîcheur, etc.)</p>
---	--

<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>
<p>Ad5 : Nombre d'arbres plantés ou ha de forêt replantés</p>

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui (bois énergie : rémanents de coupe)
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE

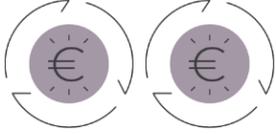
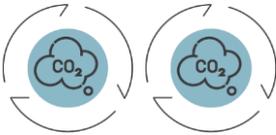
AG1 : ORGANISER UN SEMINAIRE A DESTINATION DES AGRICULTEURS

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 40 % des émissions de GES du territoire (CH4, NO2), 50% des particules fines (travail du sol), 95% de l'ammoniac (engrais et déjections animales) ◆ Surface agricole : 68% du territoire => polyculture élevage ◆ 147 exploitations/769 bâtiments recensés <p><u>Objectifs :</u> La CCHPB souhaite aider les agriculteurs à tendre vers l'agroécologie et à s'adapter aux changements climatiques.</p> <p>L'objectif principal est donc de réunir le plus possible d'agriculteurs et les accompagner dans les mutations de leur activité afin de réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques, diminuer la consommation d'énergie, et s'adapter aux effets du changement climatique.</p>
------------------------------------	--

<p>Descriptif</p>	<p>L'idée est de rassembler les agriculteurs du territoire et alentours pour discuter de leurs difficultés notamment liées au changement climatique et identifier les dispositifs d'aide, d'accompagnement, d'atténuation et d'adaptation qui peuvent être déployés.</p> <p>C'est l'occasion de mettre à l'honneur des initiatives du territoire, d'agriculteurs, de partager des expériences (pratiques agricoles, agroécologie, adaptation au CC, réglementation, etc.).</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilotes : CCHPB, Chambre Agriculture de la Moselle Copilotes : FNSEA, Coopératives Contributeurs : Agriculteurs, SEV3N (en tant qu'animateur du site Natura 2000 Vallée de la Nied Réunion, qui anime notamment la mise en œuvre des MAEC - voir fiche Ad4)</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faibles (entre 1 et 5 jours /an)</p>
<p>Financement</p>	<p>Fonds propres CCHPB</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Mettre en place dès 2022 puis pérenniser tous les 2 ans</p>
<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Efficace indirectement par les changements de pratiques et les actions menées par les agriculteurs.</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ag1 : Nombre d'agriculteurs présents au séminaire

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE

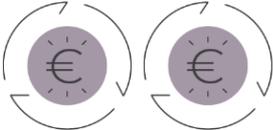
AG2 : DEVELOPPER DES PROJETS DE DIVERSIFICATION DES CULTURES ET DES FILIERES CORRESPONDANTES

Enjeux, contexte, objectifs	L'agriculture du territoire est principalement de la polyculture – élevage. Afin de viser plus de résilience alimentaire et être compatible avec l'urgence climatique, l'agriculture du territoire doit se diversifier (rotation des cultures, légumes, légumineuses, vergers, CIVE, chanvre, etc.)
	<p>Objectifs : La CCHPB souhaite aider les agriculteurs à tendre vers l'agroécologie et à s'adapter aux changements climatiques. Elle souhaite également avoir une production agricole plus diversifiée pour davantage de souveraineté alimentaire.</p> <p>Diversifier les filières agricoles sur le territoire (légumes, vergers, chanvre, etc.)</p>

Descriptif	La CCHPB encouragera le développement des filières légumes, protéines végétales, chanvre, légumineuses en concertation et complémentarité avec le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture. S'agissant des couverts intercultures la directive « nitrates » impose et encadre leur développement dans les zones dites « vulnérables »*.
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, Conseil Départemental de la Moselle, Chambre d'agriculture</p> <p>Contributeurs : Agriculteurs, FDSEA, Département</p>
Moyens humains nécessaires	Modérés (entre 5 et 10 jours/an)
Financement	Plan de relance (plan protéine), Conseil Départemental de la Moselle (aide au développement et à la modernisation des exploitations en filières végétales spécialisées)
Calendrier	Mettre en place dès 2022 puis pérenniser chaque année
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace par les changements de pratiques et les actions menées par les agriculteurs.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ag2 : Nombre d'aides accordées

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

*Une **zone vulnérable** est une partie du territoire où la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole et d'autres composés azotés susceptibles de se transformer en nitrates, menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable.

THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE

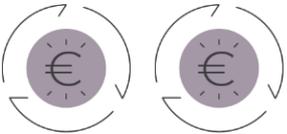
AG3 : CREER DES SITES DE TRANSFORMATION DE VIANDE ET DE LAIT

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 40 % des émissions de GES du territoire (CH4, NO2), 50% des particules fines (travail du sol), 95% de l'ammoniac (engrais et déjections animales) ◆ Surface agricole : 68% du territoire => polyculture élevage ◆ 147 exploitations/769 bâtiments recensés <p><u>Objectifs</u></p> <p>Les agriculteurs et les chasseurs souhaitent voir se développer un/des sites de transformation concernant la production de viande et de lait.</p>
------------------------------------	--

<p>Descriptif</p>	<p>Les circuits courts pour la viande se heurtent à deux problématiques : l'abattage des animaux et les ateliers de découpe. Les abattoirs sont de plus en plus loin. Cela crée un stress pour les animaux qu'il faut transporter. Ils ne sont plus systématiquement accessibles pour tous les animaux. Il y a un projet de construction d'un abattoir dans le département. Il a été évoqué la possibilité d'abattoir mobile (qui finance ? qui organise ?)</p> <p>Les unités de découpe sont dans le même cas de figure. S'ajoute les difficultés liées au personnel (qualification, formation, disponibilité, gestion, etc.) Afin de limiter les km parcourus par les marchandises et favoriser la logique des circuits courts, il est opportun que les éleveurs et laitiers se dotent d'au moins une unité de transformation du lait et de la viande sur place.</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilotes : Chambre Agriculture</p> <p>Copilotes : FDSEA, Coopératives, FDC 57</p> <p>Contributeurs : Agriculteurs, Conseil Départemental de la Moselle</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Modérés (10 à 20 jours/an), sonder et réunir les agriculteurs intéressés, trouver le ou les sites potentiels</p>
<p>Financement</p>	<p>Investisseurs privés, coopératives, Conseil départemental,</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Moyen terme (2023-2025)</p>

<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)</p>	<p>Assez efficace : on peut prévoir une économie d'énergie et de GES au niveau du transport des marchandises.</p>
--	--

<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>
<p>Ag3 : Site(s) de transformation, découpe, laiterie, réalisé(s) ?</p>

<p>Engagement financier</p>	<p>Moyens humains</p>
	
<p>Impact GES</p>	<p>Réduction consommation d'énergie</p>
	
<p>Atténuation / Adaptation</p>	<p>Énergie renouvelable</p>
<p>Oui / Non</p>	<p>X</p>
<p>Qualité de l'air</p>	<p>Biodiversité & Ressources</p>
<p>X</p>	<p>X</p>

THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE

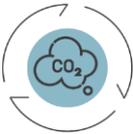
AG4 : DEVELOPPER L'AGRIVOLTAÏSME SUR TOITURE

Enjeux, contexte, objectifs	Afin de tendre vers plus d'autonomie énergétique et d'avoir un complément de revenu, certains agriculteurs du territoire équiperont les toitures de leurs exploitations par des panneaux solaires photovoltaïques.
	<u>Objectifs :</u> La CCHPB souhaite accompagner et inciter les agriculteurs à se doter de panneaux solaires photovoltaïques.

Descriptif	<p>Afin d'augmenter l'autonomie énergétique des agriculteurs et du territoire, avoir un gain économique sur la facture d'énergie, la CCHPB et les acteurs locaux de l'énergie pourront démarcher et inciter les agriculteurs à installer des panneaux solaires PV ou thermiques sur le toit de leur exploitation.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur la provenance des panneaux, le recyclage (encadré par la directive européenne DEEE).</p> <p>L'intégration des panneaux dans leur environnement devra également faire l'objet de réflexion afin de limiter les impacts paysagers et sur le patrimoine.</p> <p>Les projets citoyens développés dans l'action U3.3 pourront aider la mise en œuvre de cette action.</p>
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, agriculteurs</p> <p>Copilotes : Énergéticiens, EnR Lorraine (GECLER)</p> <p>Contributeurs : Chambre d'agriculture, Conseil Départemental de la Moselle</p>
Moyens humains nécessaires	Faibles (quelques jours/an)
Financement	Agriculteurs, Conseil Départemental de la Moselle : aide à l'autonomie énergétique des exploitations agricoles (autoconsommation)
Calendrier	Court terme (2022-2023) et à pérenniser jusqu'à couvrir une part importante des exploitations.
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Peu efficace mais constitue un pas de plus dans la démarche de transition énergétique (mix énergétique).

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Ag4 : Nombre d'exploitations utilisant du solaire PV
Puissance installée

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / X	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : DÉCARBONNER L'AGRICULTURE

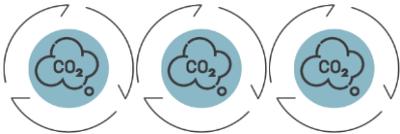
AG5 : DEVELOPPER LA METHANISATION

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>3 méthaniseurs sont aujourd'hui implantés sur le territoire (Boulay-Moselle, Ottonville et Condé-Northen). Le territoire pourrait aisément tripler le nombre de ses méthaniseurs et ainsi augmenter sa production d'EnR thermique substituant le gaz naturel ou le fioul. Cela constituerait un gain financier pour les agriculteurs, le biométhane pouvant se substituer au gaz naturel et une diminution de l'utilisation des engrais chimiques grâce au digestat peut être réalisée.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Multiplier par 3 la production de biogaz d'ici 2030. ◆ Valoriser les résidus agricoles.
------------------------------------	---

<p>Descriptif</p>	<p>La CCHPB est attentive aux projets de méthanisation. Afin de développer la production de biogaz sur le territoire de façon raisonnée, la CCHPB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Met en relation agriculteurs et GRDF, ◆ Participe et organise des visites de sites de méthanisation, ◆ Veillera à la cohérence du développement de la méthanisation avec le PLUi et les données prospectives de GRDF. <p>La CCHPB veillera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Limiter les impacts environnementaux et prendre en compte les zones d'habitations, ◆ Étudier l'intégration paysagère des projets.
<p>Acteurs</p>	<p>Pilotes : GRDF, Agriculteurs Contributeurs : CCHPB, Chambre d'Agriculture</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faibles (quelques jours/an)</p>
<p>Financement</p>	<p>Fonds privés, Région Grand Est, fonds européens, ADEME, certificats de biogaz, etc.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Suivi des projets en continu 2022-2030</p>

Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace si le biogaz se substitue au gaz naturel et le digestat aux engrais de synthèse
--	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation
Ag5 : Nombre d'unités de méthanisation créées Puissance souscrite (électricité-chaleur et biogaz)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : SE NOURRIR LOCALEMENT ET DURABLEMENT

AL1 : PROMOUVOIR ET FACILITER LES CIRCUITS COURTS

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p><u>Objectifs :</u> La CCHPB souhaite dynamiser les circuits courts sur le territoire via 4 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ AI1.1 : Faciliter la vente directe sur les exploitations agricoles et identifier des emplacements propices à la vente en itinérance ◆ AI1.2 : Aider financièrement les projets de vente directe à la ferme ◆ AI1.3 : Promouvoir les circuits courts et les produits locaux existants ◆ AI1.4 : Étudier sur l'aménagement d'un marché couvert ◆ AI 1.5 : Création d'une légumerie bio et solidaire en circuit court
--	--

AI1.1&1.2 Favoriser la vente directe et en itinérance

<p>Descriptif</p>	<p>Poursuivant l'objectif de favoriser les circuits courts sur son territoire la CCHPB par le biais de son PLUi pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ AI1.1 : Faciliter la vente directe sur les exploitations agricoles et identifier des emplacements propices à la vente en itinérance pour des producteurs locaux (stand de produits locaux, distributeurs automatiques, glaciers, camion pizza, etc.) ◆ AI1.2 : Aider financièrement les projets de vente directe à la ferme : versement d'une subvention à un taux maximum de 20% dans la limite de 20 000 €HT
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB Copilotes : Communes de la CCHPB, Agriculteurs Contributeur : Aguram</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faibles (quelques jours/an)</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Moyen terme (2024-2025)</p>
<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Un peu efficace : dépend du nombre d'exploitations et de la nature des trajets engendrés par la vente directe.</p>

AI1.3 Promouvoir les circuits courts et les produits locaux existants

Descriptif	<p>Il s'agit de recenser et de promouvoir les producteurs locaux et des alentours afin d'encourager les consommateurs à se tourner vers ces produits. La CCHPB pourra publier (site internet, prospectus) et mettre à jour un répertoire des producteurs locaux.</p> <p>L'Association « La ruche qui dit oui » pourrait être une alternative intéressante pour mettre en relation producteurs (pour le moment entre 12 et 16 producteurs permanents) et consommateurs (800 membres) qui souhaitent réintroduire une part de local dans leur assiette.</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Contributeurs : Communes, Agriculteurs, Association de consommateur, AMAP, La ruche qui dit oui</p>
Moyens humains nécessaires	Faibles (quelques jours/an)
Calendrier	Court terme (2022-2023) puis à mettre à jour chaque année
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Peu efficace en termes de gain GES directs mais permet de faire connaître et d'encourager les producteurs à commercialiser en locale leur production.

AI1.4 Étudier l'aménagement de marchés couverts

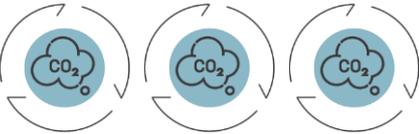
Descriptif	<p>Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain pour la commune de Boulay, la réhabilitation de l'atelier de la SOVAL en marché couvert a été évoquée. Cela permettrait d'offrir un lieu de vente centralisé (tout à portée de main). Un lieu pourrait être envisagé dans d'autres communes.</p>
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, Communes, porteurs de projets</p> <p>Contributeur : Aguram</p>
Moyens humains nécessaires	Importants , un projet phare qui mobilisera de nombreux agents des collectivités
Calendrier	Moyen terme (2023-2025)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	CEE, Petites villes de demain

AI1.5 Création d'une légumerie bio et solidaire en circuit court

Descriptif	<p>L'ESAT de Varize, qui emploie 40 personnes en situation de handicap transforme un atelier en légumerie bio. Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Permettre aux travailleurs dédiés à la légumerie d'acquérir de nouvelles compétences, ◆ Rendre accessible des produits frais et de saison à différents établissements grâce à la production de légumes prêts à l'emploi ◆ Soutenir le maraîchage local en privilégiant les circuits courts et en apportant un débouché semi-industriel. <p>L'objectif est de traiter 800 tonnes de légumes par an.</p> <p>La CCHPB envisage de conclure un partenariat pour la fourniture de légumes pour la cuisine communautaire.</p>
Acteurs	<p>Pilote : AFAEDAM-ESAT de Varize</p> <p>Contributeurs : CCHPB, agriculteurs, restaurateurs et associations</p>
Moyens humains nécessaires	<p>Importants, un projet phare pour l'AFAEDAM qui mobilisera de nombreux personnels</p>
Calendrier	<p>Court terme (2022)</p>
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	<p>Efficace si les producteurs et les débouchés sont locaux.</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- AI 1.1 : Nombre de points de vente directe créés dans les exploitations ou la vente itinérante.
 AI1.2 : Montant des aides versées.
 AI1.3 : Création, mise à jour et valorisation du répertoire des producteurs locaux.
 AI1.4 : Marché(s) couvert(s) créé(s) ? Si oui, affluence et origine des produits vendus ?
 AI1.5 : Tonnage de produits conditionnés

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : SE NOURRIR LOCALEMENT ET DURABLEMENT

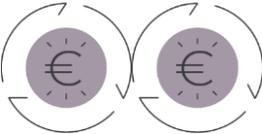
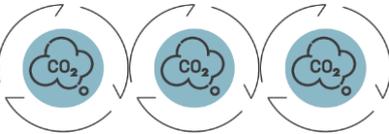
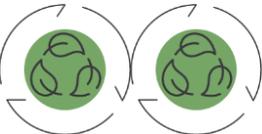
AL2 : SOUTENIR LES PRODUITS BIO ET LOCAUX VIA LA CUISINE COMMUNAUTAIRE

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>La cuisine de la CCHPB fournit près de 700 repas par jour. La CCHPB souhaite dépasser les objectifs de la loi Egalim' qui prévoit un approvisionnement d'au moins 50% de produits sous signe d'origine et de qualité (dont bio) dans la restauration collective en 2022. Cette démarche est à étendre à toute la restauration publique (écoles, hôpitaux, etc.) Cela pose le problème de la certification CE des producteurs du territoire dont un seul était certifié en 2020.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Stimuler l'agriculture biologique et locale via la cuisine communautaire.
------------------------------------	--

<p>Descriptif</p>	<p>Il s'agit de fournir des produits issus de circuits courts et certifiés de l'Agriculture biologique pour la production de 700 repas/jour par la cuisine communautaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accompagner des producteurs afin qu'ils répondent aux appels d'offres publics (cantines). ◆ Passation d'un marché fixant de hautes exigences en matière de circuits courts, de saisonnalité et de denrées issues de l'Agriculture Biologique
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB Copilotes : Communes qui possèdent des cantines scolaires Contributeurs : Producteurs</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faibles (5 à 10 jours /an)</p>
<p>Financement</p>	<p>CCHPB, consommateurs</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Court terme (2022-2023) puis amélioration continue</p>
<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Efficace, d'autant plus si cet approvisionnement s'accompagne d'une végétalisation des repas (option végétarienne quotidienne) et d'une baisse du gaspillage alimentaire.</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation

AI2 : Pourcentage des produits sous signe d'origine et de produits régionaux.

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Neutre	

THÈME : SE NOURRIR LOCALEMENT ET DURABLEMENT

AL3 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Enjeux, contexte, objectifs	Afin de réduire les déchets liés à l'alimentation, la CCHPB souhaite amplifier la lutte contre le gaspillage alimentaire qui concerne près de 150kg de nourriture par an et par personne en France (ADEME 2016).
	<p><u>Objectifs :</u> La CCHPB compte mener deux actions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ AI3.1 : Accompagner les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ◆ AI3.2 : Sensibiliser les jeunes aux gaspillages alimentaires

AI3.1 Accompagner les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Descriptif	<p>La CCHPB souhaite accompagner les restaurateurs/supermarchés via 3 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Inciter au compostage ou à la méthanisation des biodéchets ◆ Promouvoir le doggy bag rendu obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2021 ◆ Participation au programme écodéfis mis en place par la CCI et la CMA de la Moselle
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilotes : Restaurateurs, supermarchés, CCI et CMA Moselle Contributeurs : Associations de consommateurs</p>
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an)
Financement	CCHPB
Calendrier	Court terme puis pérennisé (2022-2028)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace

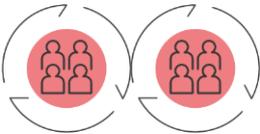
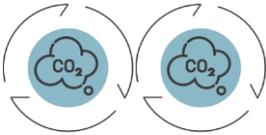
AI3.2 Sensibiliser tous les publics au gaspillage alimentaire

Descriptif	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibiliser les enfants avec notamment une visite de site de traitement de déchets (site à identifier) ◆ Proposer des composteurs aux particuliers via la collectivité
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Copilotes : Écoles et cantines solaires communales et intercommunales, SYDEME</p> <p>Contributeurs : Associations de sensibilisation</p>
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an)
Financement	CCHPB, SYDEME
Calendrier	Court terme (2022-2023) puis amélioration continue
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace , la sensibilisation permet in fine de réduire la production de déchets alimentaires et le compostage leur meilleure valorisation.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

AI3.1 : Volume de biodéchets valorisé par les professionnels

AI3.2 : Volume de biodéchets valorisé (méthanisation, compostage) ; Nombre de visites de sites de traitement de déchets

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Neutre	

THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS

B1 : ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE

Enjeux, contexte, objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Résidentiel : 43% des consommations d'énergie et 20 % des émissions de GES du territoire (Atmo GE 2017) ◆ 1/3 des logements chauffés au fioul en 2017 ◆ 10 511 logements sur le territoire dont 803 vacants (Insee 2017) => 100% des logements BBC en 2050
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 300 logements à rénover thermiquement par an en moyenne, avec des économies d'énergie d'au moins 30% => 2GWh économisés, soit environ 300 tonnes de CO2 évitées par an => 1/4 des bâtiments sont BBC en 2030. ◆ 100% des chaudières fioul remplacées en 2030 par des moyens de chauffage bas carbone (50%) ou du gaz naturel (50%) => 10k tonnes CO2 évitées par an

B1.1 et B1.2 Accompagner les foyers modestes

Descriptif	<p>La CCHPB compte aider les foyers modestes à accéder à la rénovation énergétique via :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ B1.1 : Une contractualisation de la CCHPB avec le CALM et la collaboration d'un jeune en service civique par l'intermédiaire d'Unis-Cité et l'Agence du Service Civique. ◆ B1.2 : Le versement d'une prime de 500€ par la CCHPB pour la réalisation des travaux. La CCHPB sensibilisera également les particuliers sur la préservation du patrimoine bâti ancien ou remarquable, notamment en cas de projets d'isolation par l'extérieur.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilotes : CALM, Unis-Cité, Agence du Service Civique</p>
Budget	Aides particuliers : 500 euros/rénovation
Moyens humains nécessaires	<p>Modérés pour la collectivité (entre 10 et 20 jours/an) Importants pour les acteurs mobilisés</p>
Financement	CCHPB, Unis-Cité
Calendrier	Court terme (2022-2023) puis à pérenniser

Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace même si la rénovation globale reste onéreuse (environ 60k euros par logement). Pour le particulier, même avec un retour sur investissement de 15 ans, on dispose rapidement de plus de confort, d'un bien immobilier revalorisé et d'une meilleure autonomie énergétique. Pour l'économie locale, ces chantiers représentent des emplois non délocalisables, avec éventuellement une valorisation des ressources locales (bois-énergie et bois d'œuvre, isolation végétale, etc.). Pour la société, c'est du dérèglement climatique en moins et une meilleure indépendance énergétique.
---	---

B1.3 et B1.4 Accompagner tous les particuliers

Descriptif	<p>Afin d'accompagner tous les particuliers dans la rénovation énergétique, la CCHPB met en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ B1.3 : Un cofinancement de l'ALEC du Pays Messin dans le cadre du programme FAIRE qui se traduit par des permanences à France Services de Boulay ouvert début 2021, de l'accompagnement, des visites de terrains, des balades thermographiques, etc. ◆ B1.4 : Des actions de communication via le site internet, le journal communautaire, les réseaux sociaux. La CCHPB sensibilisera également les particuliers sur la préservation du patrimoine bâti ancien ou remarquable, notamment en cas de projets d'isolation par l'extérieur.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilotes : ALEC du Pays Messin Contributeur : Anah</p>
Budget	Contribution au financement de l'ALEC : 90 300 € sur 3 ans
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an)
Financement (subvention, appels à projets...)	CCHPB : 100 %
Calendrier	Court terme (2022-2023) puis à pérenniser
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace idem B1.1 et B1.2

B1.5 Renouveler les chaudières au fioul

Descriptif	<p>Substituer les chaudières au fioul constitue un gain important et relativement simple pour diminuer les émissions de GES du secteur. C'est pourquoi la CCHPB compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Inciter les particuliers, via la communication de l'ALEC, à la rénovation globale et au remplacement de leurs chaudières au fioul et par : <ul style="list-style-type: none"> ◆ des pompes à chaleur, ◆ des chaudières bois-énergie, ◆ du chauffage solaire, ◆ des changements des brûleurs fioul par des brûleurs gaz pour les habitations desservies par le réseau de gaz. ◆ Relier des habitations chauffées au fioul au réseau de gaz ou biogaz en collaboration avec GRDF.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Contributeurs : ALEC, CALM, GRDF</p>
Budget	Variable suivant travaux réalisés
Moyens humains nécessaires	Modérés (entre 10 et 20 jours par an)
Financement	MaprimeRenov', financement de l'ALEC par la CCHPB
Calendrier	À mettre en place rapidement et à pérenniser
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Très efficace

Indicateurs de suivi et d'évaluation

B1.1 : nombre de foyers visités dans le cadre du service civique - nombre de dossiers traités avec le CALM

B1.2 : nombre de primes accordées

B1.3 et B1.4 : nombre de rénovations énergétiques réalisées

B1.5 : nombre de chaudières au fioul remplacées grâce à cette action

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui (bois-énergie, PAC)
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif (si chaudières bois de qualité)	

THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS

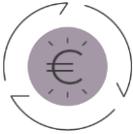
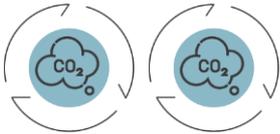
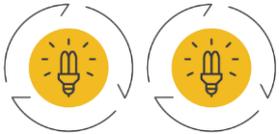
B2 : ACCOMPAGNER LES BAILLEURS SOCIAUX DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE

Enjeux, contexte, objectifs	Les logements sociaux principalement présents à Boulay-Moselle et Falck ont une étiquette DPE moyenne de D. On en décompte environ 500.
	<u>Objectifs :</u> 100% des logements sociaux rénovés thermiquement d'ici 2030 : 500 logements à rénover => 500 tCO₂eq évitées par an

Descriptif	La CCHPB souhaite accompagner les bailleurs sociaux via : <ul style="list-style-type: none"> ◆ le suivi de la déconstruction d'immeubles (68 logements) rue des Tours et rue Charles de Villers à Boulay - construction de maisons individuelles et collectifs basse consommation ◆ des actions de communication ciblées sur les immeubles collectifs organisées par la CCHPB en lien avec ses partenaires (ALEC, Uni-Cités)
Acteurs	Pilotes : Bailleurs sociaux (Moselis, VivEst, 3F, CDCH Sainte Barbe) Copilote : CCHPB
Moyens humains nécessaires	Modérés (entre 10 et 20 jours/an) : Prise de contact, mise à contribution des bailleurs
Financement	CEE, aides spécifiques bailleurs sociaux, Anah
Calendrier	Moyen terme (2022-2028)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Très efficace , car les investissements sont à la charge des bailleurs sociaux et les gisements d'économie d'énergie sont importants.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

B2 : État des lieux annuel des consommations d'énergie des logements sociaux

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Possible si changement de mode de chauffage
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS

B3 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE

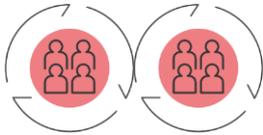
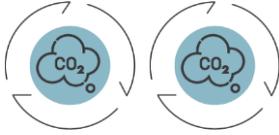
Enjeux, contexte, objectifs	L'objectif est d'augmenter le nombre et la qualité des rénovations énergétiques, tout en créant des emplois sur le territoire. Or, ce sont les entreprises du bâtiment qui sont maître d'œuvre de la rénovation énergétique. Il est donc nécessaire que les entreprises du domaine se structurent en réseau ou groupement, soient bien formées et s'implantent durablement sur le territoire.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Structurer le réseau de la rénovation énergétique ◆ Accompagner les TPE, PME dans la rénovation énergétique du bâti tertiaire

B3.1 & 3.2 Structurer un réseau local d'artisans et de professionnels

Descriptif	<p>La CCHPB avec l'appui de la base de données ADEME, la FTB57 et la CMA souhaite créer un réseau de la rénovation énergétique en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ B3.1 : recenser les artisans et professionnels du bâtiment labellisés ou engagés (annuaire du réseau FAIRE) et les promouvoir à travers le journal communautaire et le site interne. La collectivité pourra également recourir à leurs services pour des chantiers exemplaires notamment dans le cadre de la revitalisation du centre-ville de Boulay-Moselle ; ◆ B3.2 : réunir annuellement ou tous les deux ans ces professionnels avec également des architectes, organismes de formation, des particuliers intéressés, pour structurer un véritable réseau de la rénovation énergétique. Une plateforme territoriale de rénovation énergétique pourra être créée à cette occasion. La rénovation énergétique du bâti ancien devra faire l'objet d'une prise en compte spécifique (consultation d'un architecte). <p>Participation au programme écodéfis mis en place par la CCI et la CMA de la Moselle autour des thématiques : déchets, énergie, eau et fluides, transport et éco-produits.</p>
Acteurs	<p>Pilotes : FTB57, CMA, CCI, CCHPB Contributeurs : Envirobot, Communes, EPCI voisins, CAPEB</p>
Moyens humains nécessaires	Modérés (entre 10 et 20 jours/an) : organisation et animation du réseau
Financement	Fonctionnement CCHPB
Calendrier	2022-2028

<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)</p>	<p>Efficace, car plus les entreprises sont structurées et formées plus, in fine, les rénovations seront massives et performantes.</p>
--	--

<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>
<p>B3.1 : Nombre de professionnels RGE B3.2 : Nombre de participants aux séminaires</p>

<p>Engagement financier</p>	<p>Moyens humains</p>
	
<p>Impact GES</p>	<p>Réduction consommation d'énergie</p>
	
<p>Atténuation / Adaptation</p>	<p>Énergie renouvelable</p>
<p>Oui / Non</p>	<p>X</p>
<p>Qualité de l'air</p>	<p>Biodiversité & Ressources</p>
<p>Effet positif</p>	

THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS

B4 : RENOVER LES BATIMENTS PUBLICS

Enjeux, contexte, objectifs	Écoles, collège, lycée, gymnase, mairies : rénover énergétiquement les bâtiments communaux et intercommunaux est indispensable pour à la fois suivre la trajectoire d'économie d'énergie (notamment celle définie par le décret tertiaire) et pour montrer l'exemple aux administrés.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser des audits énergétiques des bâtiments publics ◆ Réaliser des travaux de rénovation énergétiques des bâtiments publics <p>=> économies d'énergie de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050</p>

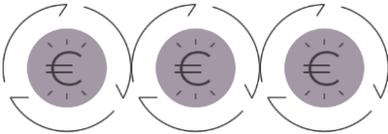
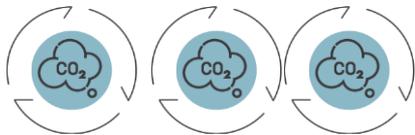
Descriptif	<p>Il s'agit de recenser les bâtiments publics émissifs et d'accompagner les collectivités (communes, CCHPB) dans leur rénovation, réhabilitation, avec la participation de l'ALEC (Conseiller en Énergie Partagée). Une commande groupée d'audits pourra être proposée.</p> <p>Des projets à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Lycée interprofessionnel de Boulay-Moselle ◆ Étude de revitalisation du Centre Bourg de Boulay-Moselle avec des bâtiments publics à rénover ◆ Gymnase de Falck. <p>La rénovation des bâtiments pourra faire l'objet de retours d'expérience via les réseaux CimatCité ou UrbaniCité ou lors d'une réunion d'information organisée par la CCHPB afin de sensibiliser les communes (voir fiche action E1.1). Des clauses environnementales comme l'usage de matériaux biosourcés ou la mise en place de « chantier vert » (charte) pourront être intégrées aux marchés publics.</p> <p>La dimension confort thermique estival devra être intégrée aux projets de rénovation.</p> <p>Dans le cadre du plan de relance, le Département de la Moselle a voté en 2021 la réalisation d'audits énergétiques pour les collèges Victor Demange de Boulay et La Grande Saule de Falck.</p> <p>A noter que le décret tertiaire oblige à la rénovation énergétique de certains bâtiments comme l'immeuble Blossom.</p>
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, Communes</p> <p>Copilote : ALEC</p> <p>Contributeurs : Région Grand Est, Anah</p>

Budget	Estimation : env. un million d'euros pour le Gymnase ; env. 3,5 millions d'euros pour le lycée
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an)
Financement	Programme ACTEE, DETR DSIL, Région
Calendrier	Collèges de Boulay et Falck : 2022 études Lycée interprofessionnel de Boulay : 2021-2022 étude Gymnase de Falck : 2022 étude, 2023 réalisation des travaux
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace

Indicateurs de suivi et d'évaluation

B4 : Nombre d'audits réalisés

46

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : DÉCARBONNER LES BÂTIMENTS

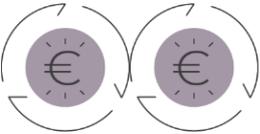
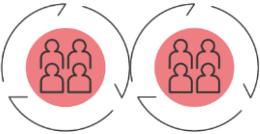
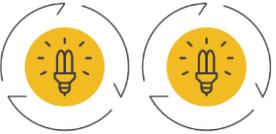
B5 : REDUIRE L'IMPACT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Enjeux, contexte, objectifs	L'objectif est d'augmenter le nombre et la qualité des rénovations énergétiques en créant des emplois sur le territoire. Or, ce sont les entreprises du bâtiment qui sont maître d'œuvre de la rénovation énergétique. Il est donc nécessaire que les entreprises du domaine, se structurent en réseau ou groupement, soit bien formées et s'implantent durablement sur le territoire.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Passer tout l'éclairage public en LED, optimiser les horaires, les lieux éclairés ◆ Limiter les impacts de l'éclairage sur la faune nocturne

Descriptif	<p>Changement de l'éclairage public (lampe LED), optimisation des horaires d'illumination. Un appel d'offre groupé de plusieurs communes pourra être lancé. Réflexion sur l'éclairage de Noël (quantité d'installations, durée d'allumage, plage horaire, ambiance créée, ...).</p> <p>Ce thème pourra faire l'objet de retours d'expérience via les réseaux CimatCité ou UrbaniCité ou lors d'une réunion d'information organisée par la CCHPB afin de sensibiliser les communes (voir fiche action E1.1).</p> <p>Par ailleurs le Département de la Moselle s'est engagé dans le cadre du Plan de relance voté en 2021 à basculer les collèges Victor DEMANGE de BOULAY et La Grande Saule de FALCK en tout LED dès 2022.</p>
Acteurs	Pilotes : CCHPB, Département de la Moselle, les communes
Budget	Estimation : à estimer
Moyens humains nécessaires	Modérés (10 à 20 jours/an) : animation des acteurs, suivi des projets, communication
Financement	CEE
Calendrier	Court et moyen-terme (2022-2028)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace en termes de gain énergétique, peu en termes de CO ₂ (électricité bas carbone)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

B5 : Nombre de points lumineux remplacés et puissance économisée.
 Nombre de collèges passés en LED.

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	X

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M1 : DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Confrontés à une offre faible en transports en commun et en mobilité douce, les habitants sont souvent tributaires de la voiture. ◆ Les transports routiers représentent 38% des émissions de GES du territoire dont 1/3 sont dues aux poids lourds. ◆ L'enjeu principale est de développer une offre de déplacement alternative, attractive et concurrentielle à la voiture individuelle. ◆ La CCHPB dispose désormais de la compétence mobilité (hors transport scolaire). <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Report modal de 5 % de la voiture vers la marche et le vélo d'ici 2030 = baisse des émissions de GES d'environ 2 ktCO₂eq
------------------------------------	---

M1.1 Élaborer un schéma directeur cyclable

<p>Descriptif</p>	<p>Aujourd'hui principalement cantonnée à un usage loisir et touristique, la pratique du vélo doit s'élargir vers des usages plus fonctionnels. Si la marche à pied est d'ores et déjà pratiquée pour un usage fonctionnel, les aménagements permettant d'améliorer les conditions de déplacement doivent être encouragés.</p> <p>Ainsi la CCHPB élabore un Schéma Cyclable intercommunal qui a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Faire émerger une véritable pratique cyclable par la définition et la réalisation d'un réseau cyclable sécurisé, confortable, lisible, et continu. Ce réseau reliera les principales polarités du territoire (habitat, activités), et assurera l'intermodalité avec les différents modes de transports existants (arrêts de transports collectifs, parkings de covoiturage, d'autopartage, etc.). ◆ Développer et sécuriser des équipements de stationnement des cyclistes. Les premières réflexions multi-acteurs ont montré un intérêt fort pour développer des itinéraires scolaires sécurisés pour les modes doux. ◆ Accompagner au changement de comportement par l'animation et la sensibilisation des différents acteurs/publics. Ce volet vise notamment à faire émerger un tissu associatif et économique dynamique, par le développement d'ateliers d'auto-réparations, la valorisation des vélos
-------------------	--

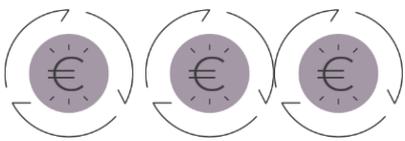
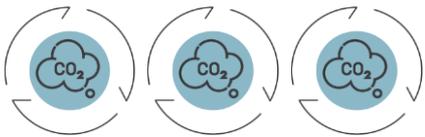
	<p>recupérés, l'apprentissage du vélo, la mise en place de plan de mobilité, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer puis de mettre en œuvre un plan d'actions de priorisation des aménagements.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Partenaires : Communes + Conseil Départemental de la Moselle + ADEME + Association parents d'élèves + les écoles</p> <p>Contributeur : VIZEA</p>
Budget	<p>Étude : 26 828 € HT</p> <p>Travaux : non chiffré</p>
Moyens humains nécessaires	<p>Importants (plus de 20 jours/an)</p>
Financement (subvention, appels à projets...)	<p>ADEME – AVELO 2 : 16 097 €</p> <p>CCHPB : 10 731 €</p>
Calendrier	<p>2021-2028 : du diagnostic à la réalisation</p>
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	<p>Efficace de part la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des polluants atmosphériques et des consommations d'énergie.</p> <p>Lutter contre la sédentarité et réduire les risques de maladies liées à un manque d'activité physique</p> <p>Améliore le cadre de vie – Partage plus équilibré de l'espace public.</p> <p>Réduire les nuisances sonores</p>

M1.2 Étude centre bourg et mobilités douces à Boulay-Moselle

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concernant la ville de Boulay-Moselle, le Schéma Directeur Cyclable sera mis en relation avec l'étude de redynamisation de son centre bourg. ◆ Étude sur la mise en place de mobilités douces et alternatives de centre-ville de Boulay et les liaisons interquartiers/interurbaines.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilote : Ville de Boulay-Moselle Contributeurs : Aguram, VIZEA</p>
Budget	50 000 € pour un chargé de mission
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an) : 1 ETP qui anime la démarche Petites Villes de Demain
Financement (subvention, appels à projets...)	<p>ANAH : 50 % Banques des Territoires : 25 % CCHPB : 12,5 % Ville de Boulay : 12,5 %</p>
Calendrier	2022-2028 : du diagnostic à la réalisation
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace (voir M1.1)

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M1 : Linéaire d'aménagements cyclables réalisés

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M2 : OPTIMISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Confrontés à une offre faible en transports en commun et en mobilité douce, les habitants sont souvent tributaires de la voiture. ◆ Les transports routiers représentent 38% des émissions de GES du territoire dont 1/3 sont dues aux poids lourds. ◆ L'enjeu principale est de développer une offre de déplacement alternative, attractive et concurrentielle à la voiture individuelle. ◆ La CCHPB dispose désormais de la compétence mobilité (hors transport scolaire).
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Objectif Transports collectifs : baisse de 0,5% la part modale de la voiture d'ici 2030 soit un gain de 200 tCO₂eq <p>Les résultats vont dépendre de l'appropriation de ces outils par les habitants et donc de la qualité de service proposée.</p>

M2.1 Élargir le service de transport à la demande « Solibus » à d'autres publics

<p>Descriptif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le service "Solibus" est un chantier insertion de la CCHPB qui permet de transporter un public ciblé : demandeurs d'emploi, personnes en insertion, personnes de plus de 65 ans, personnes souhaitant se rendre dans un centre de vaccination ou à France Services. ◆ Il s'agit de promouvoir et optimiser l'usage de ce transport à la demande auprès notamment des retraités. Étudier l'opportunité d'utiliser du GNV pour le carburant (cf. action M6).
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB Partenaires : Conseil Départemental de la Moselle, Région Grand Est Contributeurs : GRDF, fournisseurs de biogaz</p>
<p>Budget</p>	<p>Prévoir un budget pour changer la flotte de véhicules</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faibles (5 à 10 jours/an)</p>
<p>Financement</p>	<p>CCHPB, Région Grand Est, CEE, fonds européens</p>

Calendrier	2022-2028 : du diagnostic à la réalisation
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car mutualise des trajets, évite des trajets en voiture et utilise un carburant moins carboné.

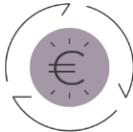
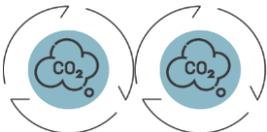
M2.2 Valoriser les lignes de transports en commun régionaux

Descriptif	<p>En étroite collaboration avec la région Grand Est, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir les lignes existantes ; ◆ Améliorer les modalités d'accès (transports scolaires, horaires, tarifs, tracés, etc.).
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilote : Région Grand Est</p>
Budget	Fonds propres CCHPB
Moyens humains nécessaires	Faibles (5 à 10 jours par an) : concertation et communication
Financement (subvention, appels à projets...)	Petites Villes de Demain
Calendrier	2022-2028 : du diagnostic à la réalisation
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Très efficace si bien utilisé : baisse de 1 % la part modale de la voiture

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M2.1 : Nombre de passagers par kilomètre parcouru par le Solibus

M2.2 : Nombre de passagers par kilomètre ou de validations dans les bus régionaux

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M3 : DEVELOPPER LE COVOITURAGE

Enjeux, contexte, objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Environ 70% des déplacements sont effectués en voiture, un enjeu serait d'augmenter le nombre de passager par véhicule qui en moyenne en France est égal à 1,2. ◆ La CCHPB mise sur deux leviers : la création d'aires de covoiturage et la mise en place de lignes performantes de covoiturage reliant les polarités (Metz, Boulay-Moselle, Bouzonville, etc.) du territoire et de ses voisins via une étude d'opportunité.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Objectif covoiturage 2030 : baisse de 1 ou 2 % le nombre de trajets réalisés en voiture soit un gain de 400-800 tCO₂eq <p>Les résultats vont dépendre de l'appropriation de ces outils par les habitants et donc de la qualité de service proposée.</p>

M3.1 Création d'aires de covoiturage

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La CCHPB a inauguré une aire de covoiturage au niveau de l'entrée d'autoroute A4 en décembre 2019. ◆ Une autre action est d'aménager dans les communes des lieux de covoiturage (marquage au sol, signalétique, sécurisation du stationnement et des cheminements alentours, intermodalité, etc.)
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB, communes</p> <p>Contributeurs : SANEF pour l'aire de Varize, entreprises travaux publics, Bureau d'études, Aguram (PLUi)</p>
Budget	Dépend des aménagements
Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours par an) pour identifier les lieux stratégiques et réaliser les aménagements
Financement	Travaux de création de l'aire de covoiturage : SANEF Aménagement dans les communes des lieux de covoiturage : CCHPB, Communes
Calendrier	Aire de covoiturage : Réalisé en décembre 2019 Aménagement dans les communes des lieux de covoiturage : 2022-2028

Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car mutualise des trajets, évite des trajets en voiture.
--	--

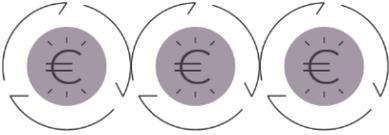
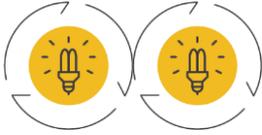
M3.2 Étudier la faisabilité puis mettre en place des lignes de covoiturage

Descriptif	<p>Créer deux « lignes » de covoiturage sur les axes Boulay-Metz et Boulay-Bouzonville en concertation avec les collectivités concernées et la population (Schéma territorial de covoiturage - Région, Département, EPCI)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Étudier la faisabilité pour la mise en place de lignes de covoiturage : Contractualisation de la CCHPB avec Ecov' ◆ Il s'agit ensuite de créer des aménagements aux points d'arrêt identifiés pour plus de sécurité et favoriser l'intermodalité. Fin 2021, l'étude est réalisée et la ligne concernerait l'axe Metz-Boulay-Bouzonville. La CCB3F est d'accord pour contribuer à la création de la ligne Boulay-Bouzonville et des discussions sont en cours avec l'Eurométropole de Metz concernant la ligne Boulay-Metz.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB Copilote : ECOV</p>
Budget	<p>Étude : 13 500€ Travaux d'aménagement : 76 350 € HT Exploitation la 1ère année : 42 900 €</p>
Moyens humains nécessaires	<p>Faibles (5 à 10 jours par an)</p>
Financement	<p>Etude : CCHPB 40% - CEE 60 % Travaux : CCHPB 40% - DETR : 50% Exploitation : CCHPB 100%</p>
Calendrier	<p>2021 : étude A partir de 2022 : réalisation des aménagements et mise en service des lignes</p>
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	<p>Très efficace : baisse de 1 ou 2 % le nombre de trajets réalisés en voiture</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M3.1 : Nombre de places de stationnement créées

M3.2 : Réalisation de la ligne, nombre d'arrêts et fréquentation (via application)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M4 : DEVELOPPER L'AUTOPARTAGE

Enjeux, contexte, objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une solution alternative à l'achat d'une voiture pourrait être de mettre en partage les voitures des particuliers et de laisser en libre-service quelques voitures sur l'intercommunalité.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Objectif Autopartage 2030 : quelques dizaines d'achats de voitures évitées d'ici 2030

M4.1 Mettre un ou plusieurs véhicules en libre-service

Descriptif	Il s'agit de développer de la location courte durée, notamment sur Boulay, dans le cadre de la démarche revitalisation du centre-bourg et de lancer une réflexion avec Citiz. Il s'agit d'étudier la possibilité de mettre en place un 1 ^{er} véhicule en autopartage centralisé à Boulay (place du marché : central/transport en commun, Solibus)
Acteurs	Pilote : CCHPB Copilotes : Ville de Boulay-Moselle, Citiz
Budget	Estimation : à définir
Moyens humains nécessaires	Faibles (quelques jours/an)
Financement	CEE, ADEME, Région Grand Est
Calendrier	2022-2023
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Plutôt efficace car évite les achats de voitures et donc réduit le nombre de voiture en circulation

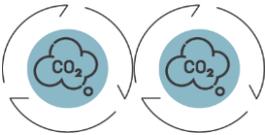
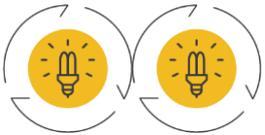
M4.2 Structurer l'autopartage des véhicules des particuliers

Descriptif	◆ Inciter et promouvoir le partage de son véhicule (voitures particulières ou utilitaires) pour d'autres usagers via une plateforme.
Acteurs	Pilote : CCHPB Copilote : prestataire d'une plateforme dédiée
Budget	A définir
Moyens humains nécessaires	Faibles (5 à 10 jours par an)
Financement (subvention, appels à projets...)	CEE, ADEME, Région Grand Est
Calendrier	2022-2023
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Plutôt efficace car évite les achats de voitures et donc réduit le nombre de voiture en circulation

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M4.1 : Nombre de voitures d'autopartage mises à disposition
Nombre d'utilisations des voitures mises à disposition

M4.2 : Nombre de partages de voitures entre particuliers (données plateforme)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M5 : DEVELOPPER L'ELECTROMOBILITE

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>Il y a 36 millions de véhicules particuliers en circulation. Afin de décarboner ce secteur, un levier d'action est l'électromobilité. En 2020, les véhicules électriques représentent 20% des parts de marché. RTE prévoit que le nombre de voitures électriques se situent entre 4 et 10 millions d'ici à 2030.</p> <p>Prenons l'hypothèse que 10% de la population de la CCHPB possède une voiture électrique d'ici 2030. Cela représente près de mille véhicules électriques.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Objectif électromobilité 2030 : installer à minima plusieurs dizaines de bornes électriques et ainsi diminuer de 2 à 3 % les émissions de GES dues aux véhicules particuliers si les particuliers acquièrent des voitures électriques.
------------------------------------	---

M5.1 Installer des bornes de recharges électriques

<p>Descriptif</p>	<p>Avec la compétence IRVE, la CCHPB a la capacité de déployer ces bornes de recharges. Dans un premier temps, la CCHPB prévoit, dans un premier temps, la création de 8 bornes de recharges réparties sur 3 sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 4 bornes au niveau de la zone commerciale des Terres Blanches de Boulay ◆ 2 bornes place du marché à Boulay ◆ 2 bornes rue Principale à Falck <p>Par ailleurs, le pré-équipement des parkings de certaines entreprises est obligatoire pour les permis de construire déposés après le 1er janvier 2017.</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB Partenaires : Région Grand Est Contributeurs : Enedis, entreprises</p>
<p>Budget</p>	<p>Etude : 11 200 € Travaux : 383 200 €</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Modérés : 10 à 20 jours pour la mise en œuvre</p>
<p>Financement</p>	<p>CCHPB : 161 400 € DETR : 92 000 € Région Grand Est : 41 000 € CEE – Prime ADVENIR : 100 000 €</p>

Calendrier	2022 pour les premières bornes
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace, baisse de 2 à 3 % des GES d'ici 2030

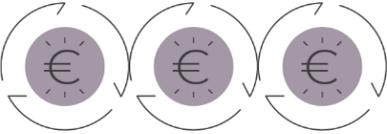
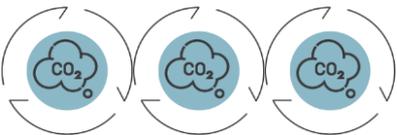
M5.2 Aider à l'achat de véhicules électriques et hybrides aux TPE

Descriptif	Versement d'une subvention à un taux maximum de 20% du coût de l'achat du véhicule. A intégrer dans le programme d'aides économiques existant. Faire connaître les plans de soutien nationaux et régionaux.
Acteurs	Pilote : CCHPB
Budget	Variable suivant les demandes de subventions
Moyens humains nécessaires	Faibles (5 à 10 jours par an)
Financement	CCHPB, Région Grand Est
Calendrier	2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car participe à la décarbonation du parc automobile du territoire

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M5.1 : Nombre de bornes de recharges électriques installées

M5.2 : Nombre et montant des subventions accordées

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

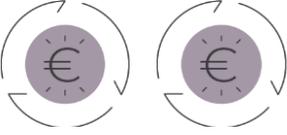
M6 : AMENAGER UNE STATION GNV

Enjeux, contexte, objectifs	Afin d'alimenter en Gaz Naturel Véhicule les véhicules intercommunaux comme le Solibus ou les utilitaires livrant les repas de la cuisine communautaires, la CCHPB projette l'installation d'une station de distribution de GNV.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Créer une station de GNV afin de réduire les émissions des véhicules communautaires soient quelques dizaines de tCO₂eq

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Trouver des partenaires pour créer une station de distribution de GNV en cohérence avec les projets de méthanisation du territoire. Elle se situerait plutôt à Boulay et fournirait également des entreprises du secteur. Des discussions sont en cours avec GRDF et SOGEA.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Partenaires : JETFREEZE, SOGEA, bus Grand Est</p> <p>Contributeur : GRDF</p>
Budget	Estimation : à définir
Moyens humains nécessaires	Modérés (10 à 20 jours par an)
Financement	CEE, ADEME, Région Grand Est, Appel à Projets
Calendrier	<p>Etude : 2021-2022</p> <p>Réalisation : 2023-2024</p>
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace, baisse de 2 à 3 % des GES d'ici 2030

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M6 : Réalisation de la station de GNV

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

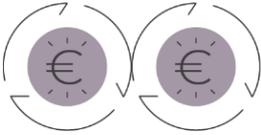
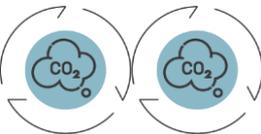
M7 : IMPLANTER UN POLE MEDICAL

Enjeux, contexte, objectifs	Les habitants de la CCHPB souffrent d'un manque de professionnels de santé sur leur territoire et doivent prendre la voiture pour se rendre chez le médecin ou à l'hôpital. Pour diminuer ces déplacements, la CCHPB souhaite créer un pôle médicalisé centralisant différentes professions médicales.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diminution de moitié les passagers par kilomètre dus aux motifs de santé (à affiner en fonction du diagnostic de l'étude)

Descriptif	<p>Afin d'attirer des professionnels de santé sur le territoire, la CCHPB et les communes pourront en collaboration avec l'ARS et la région notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Libérer ou louer avantageusement de l'immobilier pour attirer des professions médicales. ◆ Créer un pôle administratif mutualisé ◆ Pour rapprocher les habitants des soins, des cabines de télémédecine pourront être créées.
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB, communes</p> <p>Partenaires : ARS, Conseil Départemental de la Moselle, ministère de la Santé</p>
Budget	Estimation : à définir selon les projets
Moyens humains nécessaires	Modérés (10 à 20 jours par an)
Financement	Petites Villes de Demain, CEE, ARS, Région Grand Est : Contrat de praticien territorial de médecine générale
Calendrier	2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace , car diminue fortement la distance des trajets domicile-cabinet médical/hôpital

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M7 : Nombre de médecins, infirmiers, aides soignant implantés sur le territoire (via ARS)

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

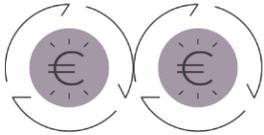
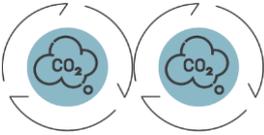
M8 : CREER DES ESPACES DE TRAVAIL PARTAGES

Enjeux, contexte, objectifs	Dans un contexte de crise sanitaire, le télétravail s'est généralisé lors de l'année 2020 et 2021. Pour un certain nombre de salariés le télétravail constitue une option intéressante et utile. Afin de proposer aux télétravailleurs un espace équipé et adapté, la CCHPB souhaite implanter sur son territoire un ou plusieurs locaux dédiés au télétravail ou travail collaboratif.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Objectif cotravail 2030 : si 4 personnes se rendent à cet endroit chaque jour ouvré et économise en moyenne 5 km de trajet en voiture alors le gain annuel est d'environ 400 tCO₂eq.

Descriptif	Il s'agit de créer un ou plusieurs espaces de « cotravail » : un espace de travail partagé permettant aux actifs qui le souhaitent de travailler dans de bonnes conditions vs à domicile. Ce lieu incitera davantage au télétravail et fera ainsi économiser des déplacements domicile travail. Un lieu potentiel pourrait être le site BLOSSOM. L'accès entre le bâtiment et le centre-ville devra être facilité (cf. action M1.1).
Acteurs	<p>Pilotes : CCHPB & Ville de Boulay</p> <p>Partenaires : BLOSSOM + partenaires de l'étude centre bourg</p> <p>Contributeurs : CCI, CMA</p>
Budget	Estimation : à définir
Moyens humains nécessaires	Modérés (de 5 à 10 jours/an)
Financement	CEE (exemple : Mad et Moselle), Petites Villes de Demain
Calendrier	Court terme (2022-2023)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Un peu efficace : les gains sont intéressants mais cela demande une bonne gestion du projet et de penser l'accessibilité du site.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

M8 : Espace de cotravail créé ? Si oui : Fréquentation et sondage auprès des usagers.

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : DÉCARBONNER LES MOBILITES

M9 : OPTIMISER LA GESTION DES DECHETS

Enjeux, contexte, objectifs	La gestion des déchets est un enjeu majeur pour la réduction de l’empreinte carbone (biens de consommation importés). Les objets que l’on répare, que l’on troque, que l’on donne ou recycle sont autant d’objets que l’on n’achète pas.
	<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Objectif gestion des déchets 2030 : diviser par deux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ les trajets des bennes à ordures ; ◆ les trajets des particuliers en déchetterie ; ◆ les déchets produits par les habitants ; ◆ les émissions de GES liées au traitement des eaux usées.

M9.1 Mettre en place la collecte de proximité des fibreux et des emballages légers

Descriptif	Mettre en place une collecte sélective en points d'apport volontaire afin de réduire les tournées des bennes d'ordures ménagères.
Acteurs	Pilotes : CCHPB, Communes Contributeurs : CITEO, SYDEME
Budget	Investissement : 495 000 €TTC
Moyens humains nécessaires	Modérés (10 à 20 jours par an)
Financement	CCHPB : 323 450 € CITEO : 171 550 €
Calendrier	2022
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Assez efficace

M9.2 Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les usagers pour se rendre dans les déchetteries

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Communiquer sur les bonnes pratiques de déplacements en déchetterie ◆ Promouvoir les alternatives à la déchetterie (EMMAUS, vide grenier, brocante, le bon coin, etc.)
Acteurs	Pilote : CCHPB
Budget	A définir
Moyens humains nécessaires	Faibles (5 à 10 jours par an)
Financement	Fonds propres à la CCHPB
Calendrier	2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car les trajets pour se rendre à la déchetterie sont nombreux

M9.3 Réduire le nombre de rotations des bennes de déchetterie

Descriptif	<p>Augmenter la compaction des bennes.</p> <p>Des opérations de collecte spécifiques (jouets, piles, stylos, téléphones portables...) sont organisées tous les ans afin de mieux les recycler.</p> <p>Les gravats peuvent être apportés directement à l'installation de stockage des déchets inertes de Boulay où ils sont concassés et réutilisés dans des programmes de travaux publics.</p>
Acteurs	Pilotes : CCHPB, Copilotes : SYDEME, associations, CITEO
Budget	Non défini
Moyens humains nécessaires	Faibles (5 à 10 jours pour l'étude opportunité et montage du dossier)
Financement	CCHPB
Calendrier	2022-2028

Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Assez efficace , attention à l'équilibre économique investissement/km économisé
--	--

M9.4 Créer une recyclerie à Boulay

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Créer une recyclerie pour optimiser et réduire les transferts de déchets et augmenter le taux de valorisation. Associer cette action au programme "Territoire Zéro chômeur de longue durée". ◆ Accueillir ou créer un atelier de réparation ou repair' café afin de réduire la production de déchets électroménagers, meubles, etc.
Acteurs	Pilote : CCHPB Copilotes : ADEME, DIRECCTE, Pôle Emploi, Département de la Moselle
Budget	Non défini
Moyens humains nécessaires	Forts : personnel pour gérer la recyclerie
Financement	ADEME, Région, Appel à Projet
Calendrier	2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Très Efficace car créer de l'économie localement et réduit l'empreinte carbone

73

M9.5 Modifier la filière d'élimination des boues

Descriptif	Face à des coûts importants de traitement des eaux usées via le traitement à la chaux et l'épandage, la CCHPB réalisera une étude sur l'opportunité de transformer sa filière liquide pour l'élimination des boues de STEP.
Acteurs	Pilote : CCHPB Contributeurs : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Société des Eaux de l'Est, Chambre d'Agriculture
Budget	A définir
Moyens humains nécessaires	Modérés (10 à 20 jours par an)

Financement	Fonds propres à la CCHPB
Calendrier	2022 : étude d'opportunité 2023-2028 : réalisation
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace si ce changement de traitement récupère le biogaz ou valorise au mieux la matière organique issue des STEP

Indicateurs de suivi et d'évaluation :
M9.1 : Nombre de bornes de collecte installées
M9.2 : Nombre de visites, km parcourus, tonnage déchetterie
M9.3 : Nombre de rotations des bennes par an
M9.4 : Recyclerie créée
M9.5 : Volume d'eau non-épandue

Engagement financier	Moyens humains
Impact GES	Réduction conso d'énergie
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	X

THÈME : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT

U1 : IDENTIFIER, DEVELOPPER DES JARDINS PARTAGES ET DES ESPACES DE NATURE EN VILLE

<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>Pour amener davantage de verdure dans les zones urbanisées et rapprocher les habitants de la nature, des jardins ou vergers partagés seront développés. La démarche de revitalisation du centre-bourg de Boulay-Moselle prévoit également d'intégrer la nature dans le centre-ville en créant des relations avec les grandes zones naturelles périphériques et de requalifier les espaces publics dans une logique paysagère et écologique (basée notamment sur la place du végétal et de l'eau).</p> <p>Le PLUi identifie les cœurs d'îlots verts à préserver.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Identifier et préserver les endroits propices aux jardins partagés et à la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur urbains, préserver des espaces perméables en zones urbaines pour limiter le risque d'inondation, favoriser la biodiversité en ville (via le PLUi), etc. ◆ Accompagner des projets de gestion participative de ces jardins (fond participatif, aide des services techniques, animation)
------------------------------------	---

75

U1.1 Identifier et préserver les endroits propices aux jardins partagés et à la nature en ville

<p>Descriptif</p>	<p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'identifier, via le PLUi et l'étude centre-ville de Boulay-Moselle, les zones propices au développement de jardins partagés, de vergers, d'espaces verts à préserver dans le PLUi (définition d'emplacements réservés, préservation d'espaces verts et de cœurs d'îlots, aménagement des espaces libres de toute construction, etc.). ◆ de développer sur Boulay-Moselle, via la démarche de redynamisation du centre-bourg (requalification urbaine et paysagère des pieds d'immeubles des cités localisées au sud de la place du Marché, par exemple, réaménagement de plusieurs secteurs).
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Copilotes : Communes de la CCHPB</p> <p>Contributeur : Aguram</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Importants (plus de 20 jours/an)</p>

Financement	CCHPB
Calendrier	Court terme : 2022-2023
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace pour préserver des espaces verts sur le temps du PLUi et si des projets se font (cf. U.2)

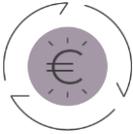
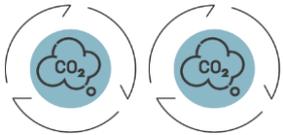
U1.2 Accompagner des projets de jardins partagés

Descriptif	La CCHPB souhaite accompagner des projets de gestion participative de ces jardins, l'appui de ses services techniques et de l'animation.
Acteurs	Pilote : Communes, Associations Copilote : Conseil Départemental de la Moselle Contributeurs : Services techniques espaces verts, CAUE
Moyens humains nécessaires	Faibles (moins de 5 jours/an)
Financement	Petites Villes de Demain, Conseil Départemental de la Moselle
Calendrier	Court et moyen terme 2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace car participe à rapprocher les habitants de la nature, à désimperméabiliser, à composter, à produire ses propres denrées, à favoriser la biodiversité, à améliorer le confort thermique des habitants, à réduire le risque d'inondation.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

U1.1 : Définition de dispositions concernant les jardins partagés et les espaces verts dans le PLUi

U1.2 : Nombre de jardins partagés gérés

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Non
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
Effet positif	

THÈME : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT

U2 : LIMITER LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

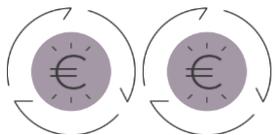
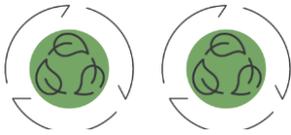
<p>Enjeux, contexte, objectifs</p>	<p>Dans le cadre de l'élaboration de son PLUi, la CCHPB présente des objectifs démographiques et de consommation foncière. Prévoyant une augmentation de 10% de sa population d'ici 2030, le territoire identifie le besoin en nouveaux logements à environ 2000. Afin de limiter l'artificialisation des sols qui impacte notamment les terres agricoles, les sols, la biodiversité et qui augmente les consommations d'énergie, la CCHPB opte pour une stratégie foncière mixte respectant les dispositions du SCOTAM et privilégiant les projets de densification par rapport aux extensions urbaines. Le PLUi permettra également de préserver des zones de nature et les espaces agricoles (grands espaces naturels, espaces verts et cœurs d'îlots en ville, zones agricoles, etc.).</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Créer de nouveaux logements en densification (environ 500 logements) et en diminuant la vacance (environ 60 logements). ◆ Avoir des opérations en extension urbaine plus compactes (en cohérence avec les objectifs de densité du SCoTAM). ◆ Préserver des espaces de nature et des espaces agricoles. ◆ Limiter l'artificialisation des sols, préserver des espaces perméables et contribuer à la gestion de l'eau, en particulier pour limiter le risque d'inondations. ◆ Préserver les puits de carbone du territoire.
------------------------------------	--

<p>Descriptif</p>	<p>Lors de l'élaboration du PLUi, le potentiel de densification (dents creuses, friches, etc.) a été identifié. Le PLUi privilégiera et permettra de construire les nouveaux logements à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.</p> <p>Des exigences sur la densité des opérations d'extension urbaine seront formulées, en cohérence avec les objectifs du SCoTAM.</p> <p>Les objectifs de consommation foncière ont été adaptés aux besoins et revus à la baisse par rapport aux objectifs des documents de planification communaux. Le PLUi identifiera les zones naturelles (continuités écologiques), les espaces verts en ville et les espaces agricoles à préserver.</p> <p>Ces enjeux seront traduits au travers des différentes pièces du PLUi en cours d'élaboration : PADD, OAP et Règlement.</p> <p>Ce sujet pourra faire l'objet de retours d'expérience via le réseau UrbaniCité ou lors d'une réunion d'information organisée par la CCHPB afin de sensibiliser les communes (voir fiche action Bonnes Pratiques 1).</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB Contributeur : Aguram</p>

Moyens humains nécessaires	Importants (plus de 20 jours/an)
Financement	Fonds propres CCHPB
Calendrier	Court et moyen terme : 2024-2032 (temps du PLUi)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace , notamment si les projets en densification sont privilégiés

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

U2 : Surfaces des secteurs de densification (en zone urbaine U), de zones naturelles (N), de zones agricoles (A) et de cœurs d'îlots végétalisés identifiés dans le PLUi.

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	X
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : AMÉNAGER UN TERRITOIRE RÉSILIENT

U3 : DEVELOPPER LES ENERGIES EOLIENNE ET SOLAIRE DE MANIERE RAISONNEE, ET INTEGREES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Enjeux, contexte, objectifs	<p>L'énergie éolienne est d'ores et déjà très présente sur le territoire avec près de 55 mats, contribuant à environ un tiers des consommations du territoire.</p> <p>Le solaire est en revanche assez peu développé mais le potentiel est fort. Un enjeu est d'avoir davantage de concertation et de projets pris en main par les habitants qui seraient parties prenantes.</p>
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer les projets éoliens, en privilégiant le repowering éolien permettant d'augmenter la production d'EnR. ◆ Sensibiliser à l'intégration paysagère des futurs projets éoliens et solaires en prenant en considération les études d'impact et environnementales produites par les développeurs ainsi que les ambitions des communes. ◆ Encourager un développement concerté et citoyen des projets de production d'énergie renouvelable <p>Ces thèmes pourront faire l'objet de retours d'expérience via les réseaux CimatCité ou UrbaniCité ou lors de réunions d'information organisées par la CCHPB afin de sensibiliser les communes (voir fiche action Bonnes pratiques 1).</p>

U3.1 Développer les projets de repowering éolien intégrés au paysage

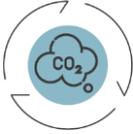
Descriptif	Afin d'augmenter la production d'énergie renouvelable du territoire, des projets de repowering sont notamment prévus. Il s'agit de remplacer tout ou partie des anciens mats éoliens par de nouveaux, plus puissants et plus efficaces. Les développeurs de parcs éoliens seront sensibilisés afin que les projets de repowering s'intègrent dans le paysage.
Acteurs	Pilotes : Énergéticiens Contributeur : CCHPB
Moyens humains nécessaires	Importants
Financement	Énergéticiens
Calendrier	Moyen et long termes : 2022-2028 et au-delà

Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Peu efficace sur la réduction des GES mais bénéfique pour le mix énergétique, les retombées économiques locales.
---	--

U3.2 Encourager un développement concerté et citoyen des projets de production d'EnR

Descriptif	La CCHPB souhaite encourager les projets citoyens de production d'EnR sur son territoire. Elle appuiera les associations comme le GECLER dans le montage des projets (information à la population, soutien logistique...). Le développement de projets citoyens pourra concerner des toitures d'habitations privées, de bâtiments publics, économiques ou agricoles.
Acteurs	Pilotes : CCHPB, Communes, Associations Contributeur : AGURAM
Moyens humains nécessaires	Faibles (quelques jours/an)
Financement	Fonds propres CCHPB / Associations
Calendrier	Moyen terme : 2022-2028
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace pour la production d'EnR, si des projets collaboratifs aboutissent.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :
U3.1 : Production d'énergie renouvelable sur le territoire
U3.2 : Nombre de réunions d'information

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Non	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : AMÉNAGER UN TERRITOIRE RÉSILIENT

U4 : REGLEMENTER ET ORIENTER LES CONSTRUCTIONS ET LES PROJETS

Enjeux, contexte, objectifs	Les choix d'urbanisme peuvent exercer une forte influence sur le quotidien des populations. Le PLU intercommunal, en cours d'élaboration, est un levier à activer pour atteindre les objectifs climat, air et énergie.
	<u>Objectifs :</u> Construire des projets sobres en consommation d'énergie et en ressources, favorisant les énergies renouvelables et la biodiversité et limitant les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre => à traduire dans le PLUi en cours d'élaboration

Descriptif	<p>Il s'agit de traduire dans le PLUi, en cours d'élaboration les enjeux de consommation énergétique pour les projets, les constructions neuves et les bâtiments existants, et de prévoir des critères environnementaux en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ D'énergies renouvelables, ◆ De performances énergétiques et environnementales, ◆ De gestion des eaux pluviales (gérer à la parcelle, privilégier l'infiltration, encourager la réutilisation...), ◆ De préservation de zones perméables à l'eau (parkings perméables, espaces de pleine terre...), ◆ De bioclimatisme (orientation des bâtiments, albédo...) ◆ D'intégration des modes doux dans les projets (voies dédiées, stationnement...) <p>Ces thèmes pourront faire l'objet de retours d'expérience via les réseaux CimatCité ou UrbaniCité ou lors de réunions d'information organisées par la CCHPB afin de sensibiliser les communes (voir fiche action Bonnes pratiques 1).</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Contributeur : Aguram</p>
Moyens humains nécessaires	Modérés (plus de 10 jours/an)
Financement	Fonds propres CCHPB
Calendrier	Court terme : 2022-2024, puis pour le temps du PLUi (2024-2032)
Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)	Efficace si les traductions dans le PLUi sont ambitieuses

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

U4 : Traductions dans le PLUi

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction consommation d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	

THÈME : BONNES PRATIQUES DES COLLECTIVITES

BP1 : TENDRE VERS L'EXEMPLARITE

Enjeux, contexte, objectifs	La CCHPB doit être le moteur de la transition énergétique et climatique sur son territoire. Pour cela, elle se doit d'être exemplaire et de valoriser les bonnes pratiques.
	<u>Objectifs :</u> Valoriser et développer les bonnes pratiques de la collectivité.

BP1.1 Echanger sur les bonnes pratiques

Descriptif	<p>L'Eurométropole de Metz a mis en place, dans le cadre de son PCAET, deux réseaux d'échanges sur les questions de transition énergétique et climatique et d'urbanisme durable. Depuis quelques années, les réseaux ClimatCité et UrbaniCité sont ouverts aux élus et techniciens des intercommunalités du SCoTAM, dont la CCHPB.</p> <p>Ces réseaux consistent à organiser, plusieurs fois par an, des réunions thématiques d'échanges permettant de valoriser les bonnes pratiques du territoire (ou d'autres territoires) et favoriser la découverte de projets exemplaires et transposables. Des visites de sites sont également organisées.</p> <p>La CCHPB relayera les invitations et les informations relatives à ces réseaux auprès des communes.</p> <p>Par ailleurs, la CCHPB fait régulièrement intervenir des professionnels (énergéticiens, ALEC...) lors des conseils communautaires, pour informer ses élus sur divers dispositifs ou innovations. Elle organise également des sorties sur le terrain pour bénéficier de retours d'expérience.</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Contributeurs : Eurométropole de Metz et intervenants extérieurs.</p>
Moyens humains nécessaires	Faible
Financement	Fonds propres CCHPB
Calendrier	Déjà en cours et à poursuivre.

<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Efficace si les projets exemplaires permettent d'améliorer d'autres projets sur le territoire.</p>
---	--

BP1.2 Intégrer des clauses SPASER

<p>Descriptif</p>	<p>Intégration dans les marchés publics de la CCHPB des clauses environnementales et sociales.</p> <p>SPASER : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables.</p>
<p>Acteurs</p>	<p>Pilote : CCHPB</p>
<p>Moyens humains nécessaires</p>	<p>Faible</p>
<p>Financement</p>	<p>Fonds propres CCHPB</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Déjà en cours et à poursuivre.</p>
<p>Efficacité (équilibre coûts / bénéfices)</p>	<p>Efficace pour les marchés publics</p>

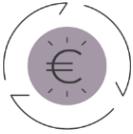
BP1.3 Optimiser les ressources de la collectivité

<p>Descriptif</p>	<p>Le bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mutualiser des usages des bâtiments publics ◆ Rénovation énergétique du bâti public et renouvellement de l'éclairage public (cf. B4) <p>La mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Décarboner la flotte interne : cf. M6 + achat de voiture électrique ◆ Favoriser le covoiturage et les mobilités douces pour les agents communautaires ◆ Solibus (cf. M2.1) ◆ Développer le télétravail
-------------------	---

	<p>Les matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibiliser les agents à l'usage modéré et durable de l'impression (recto-verso, noir&blanc) ◆ Utiliser du papier et des enveloppes en matière recyclée ◆ Sensibiliser les agents des collectivités sur la bonne utilisation du courriel (élaboration d'un guide pratique – sessions d'information) ◆ Réparer si possible des appareils défectueux
Acteurs	<p>Pilote : CCHPB</p> <p>Contributeurs : Communes</p>
Moyens humains nécessaires	Faible
Financement	Fonds propres CCHPB
Calendrier	Déjà en cours et à poursuivre.
Efficacité (équilibre coûts / bénéfiques)	Efficace si les projets exemplaires permettent d'améliorer d'autres projets sur le territoire.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- BP1.1 : Nombre de réunions ClimatCité/UrbaniCité
- BP 1.2 : Nombre de commandes publiques intégrant les règles SPASER
- BP1.3 : Nombre d'agents qui covoiturent ou qui optent pour la mobilité douce
- Nombre de véhicules électriques ou roulant au GNV
 - Nombre d'heures de télétravail
 - Nombre de copies couleur/N&B sur papier recyclé
 - Nombre d'agents formés aux bonnes pratiques d'utilisation du courriel

Engagement financier	Moyens humains
	
Impact GES	Réduction conso d'énergie
	
Atténuation / Adaptation	Énergie renouvelable
Oui / Oui	Oui
Qualité de l'air	Biodiversité & Ressources
X	